

Procès verbal du Conseil d'Établissement École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date : *Le mercredi 4 novembre 2015*
Heure : *19h*
Lieu : *Salon du personnel*

Étaient présents :

Directrice : Nathalie Brunet
Membres CÉ – Personnel : Gil-France Leduc, Nathalie Migneault, Pascale Bourret
Membres CÉ – Parents : Geneviève Carrier, Sylvie De Saedeleer, Anne Vallet, Marcel Lauzon, Céline Chipoy
Membres OPP : Stéphanie Bouchard
Absents : Amélie Dionne

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé : Gil-France Leduc. Appuyé : Sylvie De Saedeleer

2- Régie interne

- a. Tour de table
Présentation tour à tour des membres du CÉ 2015-2016.
- b. Fonctions et pouvoirs (LIP) (voir document joint)
Nathalie explique les rôles de Président et du délégué au comité de parents, qui sont des rôles obligatoires au CÉ. À Louis-Hippolyte, on choisit d'ajouter 2 autres fonctions : Vice-président (qui remplace le président en cas d'absence) et secrétaire (qui rédige les procès-verbaux de chaque CÉ).
- c. Règles de fonctionnement
 - i. Calendrier et horaire
Il est établi que les rencontres seront les lundis, de 19h à 21h30. Nathalie va proposer un calendrier pour tous les CÉ de l'année. La prochaine rencontre du CÉ sera jumelée au souper de Noël et aura lieu exceptionnellement de 18h à 20h, pour libérer les gens pour le souper de 20h. Marcel s'occupe de réserver un restaurant et Nathalie de communiquer avec les bénévoles pour les inviter.
 - ii. Ordre du jour et procès-verbal
L'ordre du jour est conçu par la direction et la présidente et devrait être fait monté et envoyé par le ou la présidente. À cette personne

de voir si elle veut le faire ou si c'est la direction qui continue de le faire. Pour les procès verbaux, il y a une première ébauche par la ou le secrétaire, envoyée à la direction et la présidente, qui corrigent/spécifient au besoin. Le PV modifié est envoyé à tout le CÉ par la suite.

- iii. Rôle du président, du vice-président, du secrétaire, du délégué au Comité de parents – nominations.
Présidente : Anne Vallet; Secrétaire : Geneviève Carrier; Vice-présidente : Sylvie De Saedeleer; Délégué au comité de parents : Marcel Lauzon; Gardienne du temps : Gil-France Leduc.
- iv. Budget (fonctionnement, perfectionnement, OPP)
Fonctionnement : 400\$. Servira à payer le vin aux fêtes du CÉ/ bénévoles (Noël et fin d'année) et frais de gardiennage lors des réunions du CÉ.
Perfectionnement : 400\$. Utilisation à déterminer en cours d'année. Il est proposé de proposer à nouveau la formation sur la cyber-intimidation qui avait été donnée l'an dernier. Nathalie va contacter l'agente pour déterminer des dates potentielles.
OPP : 50\$. Fait à noter : la présidente n'a pas à remplir de formulaire de demande pour obtenir son budget cette année.
- v. Déclaration de conflit d'intérêt
Si en cours d'année une apparence de conflit d'intérêt se présentait pour un membre du CÉ, ce membre est tenu de le mentionner.

3- Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2015

Proposé : Gil-France Leduc. Appuyé : Geneviève Carrier

4- Suivi au PV

- a) Journée Piazzetta : 205 pizzas Generosa vendues. Nous avons donc amassé 2050\$. Nathalie fait présentement une soumission pour l'achat et l'installation d'un panier de basket dans la cour sud. La Piazzetta ne s'attendait pas à un tel succès et a connu certaines difficultés à fournir à la demande. Un réajustement sera fait de leur part pour le déroulement de la prochaine levée de fonds.
- b) Système de communication entre parents : Stéphanie va créer une adresse courriel pour rejoindre les parents du CÉ et la présidente de l'OPP. Cette adresse sera communiquée aux parents via Facebook, site internet et infolettre. Pour informer les parents des initiatives de mobilisation du mouvement *Je protège mon école publique*, la CSDM permet à la direction de le faire par courriel, ce qui est déjà en cours depuis le début de l'année.

5- Conseil d'établissement

- a. Mesures d'urgence à l'école – approbation
Voir document joint. Nathalie remerciera officiellement la nouvelle infirmière Anastassia pour son bon travail.
Proposé : Pascale Bourret. Appuyé : Anne Vallet.
- b. Budget – information

Nathalie nous remet le budget 2014-2015. Nous avons un surplus de 6650\$. Voir document joint.

c. Moyens de pression – information

Fêtes : Tout ce qui se trouve dans cette catégorie est maintenu (Halloween, Paniers de Noël, Déjeuner de Noël). Le lectur-o-thon est maintenu.

Sorties : Si c'est gratuit, dans le quartier et dans les heures de classe, ce sera maintenu. On dit qu'il ne doit pas y avoir de manipulation d'argent par les professeurs. Certaines questions sont soulevées : par exemple, peut-il y avoir une sortie payante, mais dont les coûts sont défrayés pas la fondation. Pascale va se renseigner auprès du délégué syndical sur les critères de décision précis relatifs aux sorties avec les élèves et informera le CÉ via la direction dès que l'information est disponible.

Invités dans l'école : on pourrait le faire mais sans qu'il y ait de manipulation d'argent par les professeurs.

Projet éducatif : pas de présentation après les heures de classe ni de semaine littéraire . Les projets se vivront dans les classes au cours de l'année, avec présentation ou non aux parents pendant les heures de classe.

Activités : pas de concert après les heures de classe, pas de semaine artistique. Il se peut que le concert ait lieu durant le jour. À confirmer lors du prochain CÉ.

d. Fonds 9 / Fondation – discussion

Nathalie va contacter la Caisse Desjardins pour savoir s'ils offrent encore la subvention pour la semaine artistique à l'école, en vue de l'obtenir pour les années 2015-2016 et 2016-2017. On choisit par prudence de prévoir au budget 6000\$ pour la semaine artistique et de retirer le 2000\$ de subvention à la classe verte. On arriverait donc à une projection de 24600\$ pour l'année. Pour le 9500\$ des sorties, à voir avec les moyens de pression des profs. Si on ne permet pas à la Fondation d'allouer ces fonds pour des sorties dans le quartier, le CÉ devra déterminer ce qu'on fait avec ces fonds cette année.

e. Service de garde

Tout va comme sur des roulettes. Belles activités, les enfants sont bien. Nathalie est en attente d'une réponse pour savoir si elle peut envoyer les factures par courriel plutôt que papier.

6- Délégué au comité de parents

La 1^{ère} rencontre du comité de parents de la CSDM a eu lieu le 18 octobre. Belle équipe très engagée. Beaucoup d'élections, rencontre assez longue avec beaucoup de débats. Le comité de parents de la CSDM essaie de se dissocier de la Fédération des parents du Qc, avec laquelle le comité ne partage pas les positions. Il y a 2 nouveaux parents élus et motivés. Quelqu'un sera à temps plein à la CSDM sur la stratégie Pro-Parents.

7- Varia

Passage primaire secondaire : Sylvie mentionne que sa fille éprouve beaucoup plus de difficultés en anglais cette année au secondaire comparativement à son rendement au primaire.

Marcel propose de mettre sur pieds un comité Ad Hoc pour proposer des solutions. Sylvie prendra la direction du comité Ad Hoc, aidée par Céline, et nous proposera des solutions (hors classe) au prochain CÉ.

8- Comités de travail

a. Fondation

Marcel reparle du propriétaire du Café Rico qui a une proposition d'activité de financement pour nous. Nathalie fera suivre à la Fondation.

b. Biblio

C'est démarré et tout roule.

c. Site internet et Facebook

Geneviève a proposé un nouveau fonctionnement pour les mises à jour de contenu du site internet, par l'entremise d'un fichier détaillant tout le contenu du site, des améliorations au contenu, des fréquences de mises à jour suggérées, ainsi que des responsables de certaines sections (Direction, Fondation, OPP et Service de garde. Nathalie doit étudier le fichier et revenir à Geneviève avec commentaires et/ou approbation.

Stéphanie propose aux profs de parler de ce qui se passe dans leurs classes sur Facebook. Pascale et Gil-France vont en parler aux autres profs. Les contenus seraient envoyés à l'adresse courriel du site web (redirigé aux courriels de Geneviève et Stéphanie). Nathalie informera aussi le personnel via le petit journal hebdo.

d. Évènements spéciaux

Retour sur l'Halloween. On a reçu des échos des profs pour améliorations l'an prochain. La journée a été un succès, les nouveaux parents ont beaucoup aimé et les enfants aussi.

Le chef de police a mentionné qu'il faudrait avoir un permis d'occupation d'espace public l'an prochain (c'est gratuit). L'an prochain, on souhaiterait avoir des médias pour faire rayonner davantage Louis-H, car certaines personnes à la CSDM parlent déjà de cette activité comme étant un modèle pour les autres écoles.

9- Levée de l'assemblée à 21h40.